

## L'IMMIGRATION EN MOSELLE AUX XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLES : LE CAS DE LA LOCALITÉ D'AUMETZ

Les fêtes de mai dans le Piennois<sup>(1)</sup>, la chorale polonaise d'Algrange et celle des Slovènes à Aumetz<sup>(2)</sup>, le Comité de jumelage franco-italien d'Audun-le-Tiche ou l'association « Famiglia Siciliana » de Farébersviller<sup>(3)</sup>, autant d'exemples de la perpétuation des relations d'amitié entre la Lorraine et de nombreux pays d'Europe. Malgré tout, l'histoire des migrations, des déplacements d'immigrés en Lorraine est encore assez peu connue<sup>(4)</sup>.

Pour cette raison, nous nous proposons de présenter ici quelques aspects de ces mouvements au travers d'une petite commune du Nord-Ouest de la Moselle : Aumetz. L'ensemble des documents et sources recensés se situe entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et 1940. Ces limites chronologiques nous permettront de découvrir les diffé-

*Je tiens à remercier pour leurs critiques et pour leur aide MM. Charles Hiegel et Alfred Wahl ainsi que Mlle Lucie Roux. Mais tout le travail effectué, et à venir, n'aurait pu voir le jour sans la formation et la patience de M. Fr.-Yves Le Moigne.*

1) Ces festivités ont eu un large écho dans la presse régionale et ont accueilli de nombreuses personnalités du monde ecclésiastique, comme Mgr Feidt (de Baroncourt) actuellement évêque de Chambéry, ou du sport, avec Roger Piantoni et le Variety Club (M. Platini entre autres, accompagné d'anciens coéquipiers comme A. Giresse ou D. Rocheteau).

2) Ces deux chorales parcourent régulièrement le nord de la Lorraine depuis très longtemps. La Chorale polonaise d'Algrange vient d'ailleurs de fêter ses 30 ans (voir *Le Républicain lorrain*, 1<sup>er</sup> juin 1991). Les cérémonies se sont déroulées à la Maison d'Algrange en compagnie de l'aumônier polonais de la région, l'abbé Albert Roy. Quant à la Chorale slovène d'Aumetz, partie intégrante de l'A.T.S.O. (Association des Travailleurs slovènes d'origine), elle anime depuis plus de soixante ans (fondation en 1928) les fêtes de la commune, nationales ou slovènes, ou organise des concerts à travers toute la région. Régulièrement, elle se rend en Slovénie pour des échanges culturels, dans une petite localité minière, Idrija.

3) Sur cette association, un excellent article est paru dans la revue parisienne *La Trace*, sous la plume de Salvatore PALIDDA (n° 2-3, novembre 1989, pp. 55-60). Créée en 1973 par des familles siciliennes implantées dans l'est mosellan, cette association veut « réunir des familles dans une grande famille » (p. 56) et favoriser le folklore, les fêtes siciliennes : l'Épiphanie (la Befana), la fête des mères, les chants, la danse (surtout les tarentelles).

4) Pour ce qui est strictement de la méthode, Nancy L. GREEN et Paul-André ROSENTAL ont proposé quelques possibilités dans la revue *Vingtième siècle* n° 6, novembre-décembre 1990, pp. 1335-1350 et 1403-1431. Tous deux ont exposé des idées sur leurs propres recherches (histoire comparative de la nature des migrations en relation ou en rupture avec les pays d'origine). Mais ils nous donnent déjà quelques indications sur des études de démographie historique. Pour la Lorraine, certains ouvrages sur l'histoire municipale ont été d'une aide précieuse, mais ont souvent concerné la Meurthe-et-Moselle : E. GASPARD et A. SIMMER, *La canton du fer*, collection Région de Thionville, Études historiques, n° 33, Metz, 1978, 268 p.; L. KÖLL, « Immigration italienne et intégration française à Auboué (Meurthe-et-Moselle) 1901-39 » dans *Annales de l'Est*, n° 3, 1978, pp. 231-265; L. KÖLL, *Auboué en Lorraine du fer au début du siècle*, éditions Kartala, Paris, 1980, 287 p. (surtout les chapitres III, IV et IX); G. NOIRIEL, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, P.U.F., Pratiques théoriques, Paris, 1984, 396 p.

rentes étapes de l'industrialisation de cette localité et l'arrivée de multiples nationalités. Nous traverserons cette histoire tout au long des sources utilisées pour cette étude, en entrevoyant les grandes communautés implantées à Aumetz. Enfin, nous insisterons sur l'impact de la région lorraine dans les déplacements de populations. Toutes ces recherches ont pu être effectuées à partir d'analyses numériques et informatiques de documents retrouvés dans les locaux même de la municipalité d'Aumetz.

En fait, cette première approche d'histoire et de démographie locale fera partie d'une étude plus générale sur plusieurs communes de Moselle qui comprendra : le Pays du fer, le Bassin houiller, le Sud agricole.

### **Aumetz, la naissance d'une « borne du fer »<sup>(5)</sup>**

Avant d'étudier en profondeur les sources et documents ayant servi à nos analyses, arrêtons-nous quelques instants sur les événements importants de la vie de la localité, en rapport avec notre sujet sur l'immigration.

La commune d'Aumetz faisait administrativement partie avant 1870 du canton d'Audun-le-Roman, arrondissement de Briey, tout comme les municipalités d'Audun-le-Tiche, de Fontoy, d'Havange ou de Tressange. Essentiellement rurale, Aumetz connaissait déjà l'extraction du minerai de fer, de manière assez désordonnée, ou plutôt de façon très artisanale. En 1809, une nouvelle réglementation<sup>(6)</sup> plaçait les petites exploitations sous la direction du Service des Mines. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Aumetz alimente de nombreuses forges dont celles de Creutzwald, Hayange, Moyeuve, Ottange, Stiring, Villerupt. La commune comptait alors peu de main-d'œuvre employée dans les minières : environ 24 mineurs au milieu du siècle. De plus, le Conseil municipal d'Aumetz, depuis

5) Expression empruntée à la publication de Max WEHMANN, *La borne du fer, près d'Aumetz*, Metz, 1911, 132 p., traduction de l'étude du même parue sous le titre *Der Erzberg bei Aumetz*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1911.

6) En fait, cette nouvelle réglementation se situe en deux étapes : la première en 1809 est insérée dans la déclaration de Napoléon I<sup>er</sup>, au camp de Schoennbrunn; l'article I<sup>er</sup> indique que « les mines d'Aumetz et d'Audun-le-Tiche, exploitées jusqu'ici comme les minières à tranchées ouvertes et seulement jusqu'à 100 pieds sous terre, le seront désormais selon le système adopté pour les mines avec des galeries souterraines et à plus de cent pieds de profondeur » (cité dans *Le canton du fer*, d'E. GASPARD et A. SIMMÉR, p. 22-23). La seconde date de la loi du 21 avril 1810 : les minières d'Aumetz et d'Audun-le-Tiche étaient placées sous le contrôle du Service des Mines.

1839<sup>(7)</sup>, obligeait les maîtres de forges et les propriétaires des concessions minières à n'embaucher que des ouvriers-mineurs et des voituriers d'Aumetz<sup>(8)</sup>. Cependant, quelques personnes résidant dans la commune étaient recensées comme étrangers dans les dénombrements de population de l'époque<sup>(9)</sup>.

Avec l'annexion allemande et les nouvelles données frontalières, Aumetz est rattachée au canton de Fontoy, cercle de Thionville. Désormais les minières de la localité sont dirigées par une société germano-belge, la *Lothringen Huttenverein Aumetz-Friede*, déjà installée à Knutange. Cependant, le véritable décollage démographique se situe un peu plus tard, à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle : en 1897 débute le fonçage, le creusement du puits de la mine d'Aumetz. Cette opération nécessitera d'une part l'apport de main-d'œuvre plus importante, d'autre part la construction de nouvelles voies ferrées dans la région<sup>(10)</sup>.

Après la première guerre mondiale, le puits de la mine est absorbé par la *S.M.K.* ou Société Métallurgique de Knutange, société française.

Les premiers immigrés d'Aumetz sont essentiellement luxembourgeois, belges et sarrois. Rapidement, Italiens et Autrichiens<sup>(11)</sup> séjournent dans la localité, sans s'établir durablement. Il faudra attendre les années 20 pour constater dans les recensements l'arrivée et la présence plus marquante de migrants. Avec les traités de paix, la nouvelle carte européenne fait, de plus, apparaître d'autres pays, d'autres nations : ainsi, Aumetz comptabilise, durant l'entre-deux-guerres, jusqu'à quatorze nationalités différentes chez les

7) Il s'agit de la séance du 30 novembre 1839, article 2 : « Les voituriers de la commune d'Aumetz auront sur ceux des communes voisines la préférence à prix égal pour le transport du minerai : il en sera de même pour les mineurs ».

8) Cette obligation sera confirmée en 1857 dans une nouvelle séance le 8 février, devant la volonté de certains responsables d'introduire une main-d'œuvre étrangère, considérée comme moins gênante.

9) Avant l'annexion allemande, quelques mentions indiquent des résidents belges (3) et hollandais (39) au recensement de 1851 : ils ne représentaient que 3,8 % de l'ensemble des Aumessins (1103 habitants).

10) Face aux multiples demandes municipales, les premiers travaux ferroviaires débutent dès 1898 avec la ligne Fontoy-Aumetz (*Le canton du fer*, p. 189). Dès 1901, la ligne Thionville-Audun-le-Tiche-Esch est inaugurée. Cependant, la guerre freinera les constructions réclamées par d'autres localités comme Ottange, Hettange-Grande, Boulangé ou Havange.

11) Le terme « Autrichiens » reste assez ambigu avant 1914. En effet, l'Empire austro-hongrois regorge de nationalités diverses : ici, sont-ce des Serbes, des Slovènes, des Hongrois, des Croates ? En ayant retrouvé des traces des communautés serbe et slovène à Aumetz, ce serait surtout le sud de l'empire qui serait présent à Aumetz au début du siècle.

immigrés<sup>(12)</sup>. La population de la municipalité se diversifie et se stabilise. Malgré tout, les mouvements des étrangers persistent : ils sont principalement visibles dans les registres de la commune et les recensements municipaux. L'histoire d'Aumetz s'inscrit donc également à partir des documents retrouvés dans les archives communales. Ils témoignent de l'arrivée, de l'installation et des départs éventuels des immigrants dans le nord de la Moselle.

## **De nouvelles pistes pour l'histoire d'Aumetz**

Lors d'une étude communale plusieurs lieux de recherches s'imposent. Tout d'abord, les Archives départementales, pour les bases de l'histoire, de la géographie, de l'économie, de la démographie de la localité qui nous intéresse. Des ouvrages généraux sur la Lorraine, les recensements<sup>(13)</sup>, des articles et des documents sur l'industrie du fer dans la région<sup>(14)</sup> peuvent déjà nous renseigner sur quelques aspects de la commune retenue. Ensuite, les archives propres à Aumetz. Lorsque l'on visite la section des « vieux papiers » d'une municipalité, quelques interrogations se posent : dans quelles directions chercher des informations lorsque les documents retrouvés n'ont pas fait l'objet d'un classement et surtout que choisir, que sélectionner après plusieurs repérages ?

Quelle que soit l'analyse démographique retenue, toute base doit comporter des recensements et dénombrements de populations. Un certain nombre de communes conservent les résultats de leurs dénombrements depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## **Les recensements de populations**

Le premier dénombrement retrouvé est de 1801. Pour la période précédant l'annexion allemande, sont présents, de plus, les états nominatifs de 1836, 1841, 1851 et 1856. Après 1871, nous n'avons pas recensé de traces de dénombrements, mais nous avons pu

12) Au recensement de 1926, la commune compte 2269 habitants dont 1183 étrangers. Sur cet ensemble, 29,5 % sont Italiens, 19,7 % sont Yougoslaves, 15,9 % Allemands. Nous retrouvons également des Polonais, des Luxembourgeois, des Tchécoslovaques, des Belges, des Autrichiens.

13) Comme l'affirme Jacques DUPAQUIER, *Pour la démographie historique*, P.U.F., collection *Histoires*, Paris, 1984, p. 20, les documents municipaux, l'état civil, les recensements ne sont que « des sources qui servent à élaborer d'autres statistiques ». Malgré tout, les recensements sous annexion allemande et les données statistiques après 1919 fournissent déjà une idée de l'importance de la croissance d'une commune en pleine expansion industrielle.

14) Pour Aumetz, la littérature reste encore assez peu fournie. Ayant déjà cité les publications de M. WEHMANN, d'E. GASPARD et A. SIMMER, nous ajouterons ici l'article de S. WIESER, dans *La Revue lorraine populaire*, n° 99, mai 1991, p. 134-136, qui fait le point sur « 2000 ans autour du fer » en nous faisant découvrir le patrimoine des cités d'Audun-le-Tiche, d'Aumetz et d'Ottange.

compléter ces données par les communications et éditions statistiques allemandes de l'époque<sup>(15)</sup>. Avec le retour à la France, les comptes rendus et recensements ne manquent pas, mais ils sont souvent moins précis que leurs prédécesseurs allemands<sup>(16)</sup>. Quelques compléments sont fournis par les *Recueils des actes administratifs*, entre 1921 et 1936. Pour Aumetz, nous pouvons établir les données suivantes :

ANNÉES	POPULATION	DONT ÉTRANGERS	
<i>a. Période française</i>			
1801	495		
1851	1103	42	3,80 %
1866	1068	?	?
<i>b. Annexion allemande</i>			
1871	987		
1875	904	94	10,39 %
1880	844	33	3,90 %
1890	737	67	9,09 %
1901	1474	?	?
1905	2415	623	25,79 %
<i>c. Retour à la France</i>			
1921	2029	861	42,43 %
1926	2269	1183	52,13 %
1931	2454	1058	43,11 %
1936	2154	880	40,85 %

A partir de ce tableau, la progression la plus significative se situe à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le fonçage du puits de la mine. Les besoins en main-d'œuvre deviennent donc plus précis. Les registres de la mairie d'Aumetz commencent à enregistrer ces nouvelles arrivées. Désormais, l'histoire de cette localité peut s'agrandir avec ces nouveaux documents. D'une certaine manière, ils nous renseignent sur les grandes modifications démographiques

15) Pour mémoire citons ici les *Statistische Mittheilungen*, tomes 1-32, Strasbourg, 1871-1906; *Das Reichland Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1898-1901; *Statistisches Handbuch für Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1902; *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen*, (7 vol.), Strasbourg, 1907-14.

16) Les statistiques allemandes s'avèrent dans de nombreux cas beaucoup plus complètes que leurs homologues françaises. En effet, durant l'annexion allemande, le Service statistique impérial pour l'Alsace-Lorraine (*Statistisches Bureau des Kaiserlichen Ministeriums für Elsass-Lothringen*) établissait des études approfondies sur les populations d'Alsace-Lorraine. Outre les résultats des dénombrements, nous trouvons les mouvements de populations, les naissances légitimes et illégitimes, les résultats par classe d'âge, les mariages, par confession religieuse, les présences militaires, etc.

intervenues entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et 1940 : l'arrivée des communautés les plus importantes, l'instabilité de la main-d'œuvre jusque dans l'entre-deux-guerres, les destinations futures des candidats au départ de la commune. Ces registres complètent ainsi les lectures générales, les articles sur l'industrie au Pays du Fer.

### Les registres municipaux

En débutant cette étude, nous avons voulu trouver des documents administratifs relatifs au fonctionnement d'une petite commune au XIX<sup>e</sup> siècle, tout au début de son industrialisation. Mais il fallait également présenter d'autres sources nous informant de la présence, du passage des immigrés à Aumetz. Nous avons donc classé nos registres en deux catégories :

1. Les registres de délibérations des conseils municipaux depuis 1838. Un des registres, allant de 1838 à 1862, nous a permis de constater la naissance et le développement des minières de la municipalité et l'arrivée des premiers migrants, autour de 1857.

2. Les registres de populations, base indispensable de nos futures analyses statistiques. Pour point de départ, nous avons retenu un registre de contrôle des étrangers, entre 1920 et 1924. Là se trouvaient les noms de 1277 personnes ayant traversé Aumetz durant la période donnée. Celles-ci se répartissaient ainsi, suivant les communautés :

COMMUNAUTÉS	NOMBRE			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
- Italie	311	117	428	33,5
- Allemagne	151	107	258	20,2
- (Sarre)	09	01	10	0,8
- Pologne	129	43	172	13,4
- Luxembourg	81	59	140	10,9
- Serbie	88	46	134	10,5
- Autriche	23	14	37	2,9
- Yougoslavie	12	09	21	1,6
- Russie	18	01	19	1,4
- Belgique	07	07	14	1,1
- Tchécoslovaquie	09	04	13	1,02
- Portugal	08	01	09	0,7
- Hongrie	04	02	06	0,4
- Espagne	04	01	05	0,4
- Suisse	03	00	03	0,2
- Lituanie	02	00	02	0,2
- Roumanie	01	01	02	0,2
- Slovénie	01	01	02	0,2
- Bohême	00	01	01	0,1
- Hollande	01	00	01	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>862</b>	<b>405</b>	<b>1277</b>	<b>100</b>



Un symbole de l'immigration :  
le drapeau de la Société des ouvriers slovènes d'Aumetz (1926).

Ce drapeau, actuellement conservé à la maison de l'Association des travailleurs slovènes d'origine (A.T.S.O.) à Aumetz, présidée par M. Toni Pislar, auquel nous exprimons notre gratitude pour son accueil, avait été caché à l'occupant allemand durant la seconde guerre mondiale.

Nous avons choisi le mot « communauté » et non « nationalité » devant tous les éléments retrouvés dans ce registre et dans les associations encore en fonction à Aumetz. Aujourd'hui encore, les Slovènes sont très actifs, et nous en avons compté dans les communautés italienne, autrichienne et yougoslave. De même, les Serbes auraient dû être rattachés à la Yougoslavie. Mais il fallait tenir compte de l'histoire de leur région<sup>(17)</sup>. Donc, nous avons préféré séparer toutes les communautés recensées dans ce registre. Mais,

17) Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la majorité des Slovènes étaient Autrichiens. Mais la région a été morcelée entre l'Italie, la Hongrie et l'Autriche. Même après la guerre, et malgré son rattachement à l'État de Yougoslavie, nombre de Slovènes sont restés Autrichiens ou Italiens.

comme l'affirme Jacques Dupaquier<sup>(18)</sup>, les travaux sur la démographie ne doivent jamais s'opérer à partir d'une seule source. Donc, après le registre des étrangers, nous avons utilisé deux registres « des habitants du village d'Aumetz ». Ceux-ci indiquaient maison par maison, rue par rue, l'état civil de chaque résident. Ainsi, en analysant ces trois documents, nous avons essayé de reconstituer l'origine et les déplacements de ces 1277 personnes, dont les plus importantes communautés sont les Italiens, les Allemands, les Polonais, les Luxembourgeois, les Serbes.

La majorité des renseignements concernaient les noms et prénoms des personnes, leur date de naissance, leur nationalité, la date de départ éventuel de la localité et leur destination future. Par la suite, la plupart de ces informations ont servi à mettre en place des statistiques et des études démographiques sous forme de tableaux de nationalités et des fiches de mouvements de populations. Tous ces éléments seront exposés dans notre prochaine partie lorsque nous nous attacherons un peu plus à l'analyse des grandes communautés immigrées d'Aumetz.

### **Les directives préfectorales**

Les recensements s'étendaient du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940, les registres de populations sur les années 20. Il nous fallait un complément pour le reste de la période prise en compte. Mais, encore devions-nous retenir des documents illustratifs de l'époque, des papiers susceptibles de nous faire comprendre mieux les années 30 : pour la localité d'Aumetz, comme pour tout le territoire du fer, les débuts de cette décennie ne s'annoncent guère prometteurs avec la crise. Rapidement, le chômage touche cette petite municipalité. Dès 1931, la préfecture de Moselle met en place une série de mesures dans le but d'organiser des rapatriements volontaires « d'ouvriers étrangers » vers leur pays d'origine<sup>(19)</sup>. Afin d'informer les maires du département de ces dispositions, le préfet envoie, entre 1931 et 1938, un certain nombre de directives dans les mairies. Mais, devant les sans-emploi dont le nombre ne cesse de croître, chaque département crée un fonds départemental de chômage venant, au départ,

18) *Pour la démographie historique* (collection Histoires, Paris, 1984, 188 p.), chap. 4 sur le « second souffle » de cette science, et *Histoire de la démographie* de Jacques et Michel DUPAQUIER, éditions, Perrin, Paris, 1985, chap. 11 sur « les outils » de la démographie. Outre l'utilisation de l'informatique, l'auteur recommande pour l'étude de l'immigration de s'appuyer sur divers documents : recensements, registres municipaux, actes de mariage.

19) Le cas est surtout visible pour l'immigration polonaise : le préfet de Moselle voulait encourager les retours en Pologne avec l'aide du Consulat installé à Strasbourg, pour prendre en charge les frais de transport de la frontière française à la Pologne (directive du 29 février 1932).



en aide aux « ressortissants étrangers mariés à des Françaises ». Entre 1932 et 1935, la liste des personnes pouvant faire appel à ce fonds ne cesse de grandir. Dans une directive de 1934, le préfet envoie une nouvelle liste des communautés admissibles à d'éventuelles subventions : les Belges, les Italiens, les Polonais, les Luxembourgeois, les Tchécoslovaques, les Espagnols, les Suisses, les réfugiés politiques. En août 1935, le préfet y fait ajouter les Autrichiens. De ce fait, cet ensemble de directives préfectorales, entre 1931 et 1936, nous donne un aperçu de la gravité du chômage dans la commune. Mais n'oublions pas qu'Aumetz était relativement bien lotie car les travaux de fortification de la Ligne Maginot ont absorbé une partie de cette main-d'œuvre, sans activité, qu'elle soit française ou étrangère. Malheureusement, ces documents administratifs ne fournissent pas de chiffres ou d'études numériques, statistiques sur cette question. Ils ne peuvent que refléter l'état d'esprit de cette époque de crise profonde.

Après avoir fait un bref tour des recensements, des registres et des papiers officiels, intéressons-nous d'un peu plus près à d'autres analyses. Les documents qui ont précédé ont voulu donner une idée générale de l'histoire d'Aumetz, autrement que dans des articles ou des ouvrages sur la région.

## **Les communautés importantes d'Aumetz**

### **Quelques bases**

D'après les registres retenus pour cette étude, nous avons établi un constat assez fréquemment rencontré en Moselle, dans les années 20 : de nombreuses communautés ont traversé le département. Seulement, Aumetz a vu l'arrivée de près de vingt nations, ce qui est un fait assez exceptionnel pour l'ensemble des années 20. Néanmoins, durant cette période, tous les États ne sont pas également représentés. A partir des quelques premières recherches effectuées, nous avons extrait cinq grands ensembles : l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, le Luxembourg et la Serbie. Dans les recensements des populations étrangères, entre 1926 et 1936, les mêmes dominations se retrouvent. Voir certains extraits, conservés dans les dossiers de l'INSEE de la commune<sup>(20)</sup>, page suivante.

Une petite remarque concernant la Yougoslavie : sont-ce les Serbes, les Slovènes, les Croates ou les Bosniaques qui sont les plus nombreux ? Nous ne pouvons affirmer avec certitude la domination

20) Dossier *Recensements des étrangers*, 1926-1990, secrétariat de la mairie d'Aumetz. Après contacts épistolaires et téléphoniques avec l'I.N.S.E.E. à Nancy, aucune information n'est disponible avant 1954.

POPULATIONS	RECENSEMENTS DE...		
	1926	1931	1936
– Population totale	2269	2454	2154
- dont étrangers	1183	1058	880
- en %	52,13	43,11	40,85
– Italiens	349	382	273
– Yougoslaves	233	212	142
– Allemands	188	95	31
– Polonais	170	214	97
– Luxembourgeois	101	83	30
– Hongrois	57	27	7
– Tchécoslovaques	26	17	10
– Belges	24	10	5
– Autrichiens	20	6	7

serbe. Cependant, nous avons retrouvé dans d'autres localités la trace des Serbes dans les registres d'Audun-le-Tiche, de Fontoy par exemple. Ne négligeons pas non plus la présence des Slovènes : le problème, ici, est de définir la Slovénie. Longtemps ballottée entre l'Italie, l'Autriche-Hongrie et la Yougoslavie, un sujet de Slovénie est très difficile à recenser. Mais, généralement, il y a concordance entre les registres des étrangers et les recensements. A partir de ces éléments de base, nous avons mis au point des tableaux et des fiches pour analyser les déplacements de ces populations.

### Les outils de travail

Le problème essentiel était de pouvoir présenter une étude claire et surtout applicable à des travaux graphiques et cartographiques. Outre un état civil relativement complet (les registres ne mentionnant pas très régulièrement les dates de naissance ou les situations civiles, mariages, nombre d'enfants), les documents nous renseignent sur les dates d'arrivée des personnes dans la commune, leur départ d'Aumetz et dans certains cas, les décès, les expulsions, les naturalisations, donc toutes les informations inscrites dans les registres.

Ensuite, nous devons adopter un plan de travail qui tienne compte de l'ensemble de ces éléments. Les analyses se sont donc effectuées en deux étapes :

- des tableaux de communautés et de nationalités,
- des fiches de mouvements de populations, suivant les lieux de destinations mentionnés dans les documents.

Chaque tableau devant correspondre à une communauté spécifique, nous avons annoncé en tête la numérotation du tableau, les

ressortissants concernés et la plus ancienne arrivée découverte dans chaque cas. Les analyses ont été opérées par ordre alphabétique, par sexe, par période d'arrivée dans la commune et suivant la nature des départs (vers d'autres communes de Moselle, vers d'autres départements de Lorraine, vers d'autres régions de France, vers l'étranger). De plus, nous avons tenu compte de la durée de résidence des personnes à Aumetz (plus ou moins un an). Enfin, nous avons comptabilisé tous les autres cas rencontrés<sup>(21)</sup>.

Au cours des années 20, les déplacements des immigrés, résidant à Aumetz, sont monnaie courante. Il était très fréquent de recenser une personne dans cette localité, puis de la retrouver, quelques mois plus tard, dans une communauté voisine; enfin, elle peut à nouveau s'orienter vers Aumetz. De ce fait, nous nous devons de tenir compte de ces ultimes informations, quelquefois indiquées à côté des noms des individus. Cependant, quelques-uns de ces immigrés revenaient plus d'une fois résider dans notre localité de référence. Alors, pour une meilleure lecture de ces tableaux, nous n'avons retenu qu'un retour par personne comptabilisée<sup>(22)</sup>.

Par contre, nos fiches de mouvements démographiques procèdent d'une manière quelque peu différente : pour les tableaux, notre point de départ était une communauté donnée. Ici, nous nous sommes basés sur les localités inscrites dans les registres<sup>(23)</sup>.

21) La présentation de chaque tableau donne les divisions suivantes :

- lettre A, pour les départs vers d'autres communes de Moselle,
- lettre B, vers d'autres départements de Lorraine,
- lettre C, vers d'autres régions de France,
- lettre D, pour les déplacements vers le pays d'origine,
- lettre E, pour les autres déplacements vers l'étranger.

Pour les durées de résidence, nous avons symbolisé trois ensembles :

- 0, lorsque les départs n'étaient pas accompagnés de dates,
- 1, lorsque cette durée de résidence est inférieure à un an,
- 2, lorsque cette durée est égale ou supérieure à un an.

Pour les autres éventualités, que nous avons nommées « cas particuliers » :

- EXP. : expulsions,
- DEC. : décès,
- NAT. : naturalisations,
- S.I. : sans indication de date et de destination.

22) Nous avons procédé de la même façon que pour les départs :

- R/0, retour sans indication de date,
- R/1, retour moins d'un an après le départ d'Aumetz,
- R/2, retour après plus d'un an.

23) Ces fiches se présentent sous quatre formes : fiche n° 1, mouvements à l'intérieur du département de la Moselle. Toutes les communes rencontrées ont été classées par ordre alphabétique. De plus, pour chaque communauté, nous avons fait figurer le nombre de personnes y demeurant; fiche n° 2, les déplacements vers les autres départements de Lorraine. Ici, nous avons surtout analysé la Meurthe-et-Moselle et la Meuse. En effet, nous n'avons jamais recensé de notes concernant les Vosges. De plus, la Meuse ne figure pas très fréquemment dans les registres. Nous nous sommes donc essentiellement intéressés à la Meurthe-et-Moselle; fiche n° 3, les départs vers d'autres départements et régions de France. Nous n'avons négligé aucune indication.

Le but, la finalité de ces études statistiques est de pouvoir transformer le numérique en courbes et cartes. Ainsi, la prédominance ou, au contraire, la marginalité d'une localité, d'un département ou d'une région seront visibles plus rapidement que par cet alignement de tableaux et de fiches.

### L'impact de la Lorraine

Nous avons dénombré 1277 personnes, mais l'ensemble des déplacements a concerné 669 individus, soit 52,38 % du total analysé. Pour les cinq communautés importantes, les statistiques s'établissent ainsi :

Communautés	Total des personnes dénombrées	dont départs comptabilisés	
		en chiffres	en %
- Italie	428	249	58,17
- Allemagne	258	100	38,76
- Pologne	172	99	57,55
- Luxembourg	140	61	43,57
- Serbie	134	89	66,41

Par le système des fiches, nous avons déterminé quatre possibilités, quatre destinations : la Moselle regroupe une bonne part de ces mouvements avec 204 personnes se rendant dans l'une des communes du département (30,49 % du total des départs). Quant au reste de la Lorraine, son importance n'est pas négligeable : 163 personnes s'y déplacent sur un ensemble de 669, soit 24,36 % de ce total. La dominante de cette étude est donc Lorraine.

### Du pays du fer au bassin houiller

En analysant de plus près notre carte régionale, deux départements l'emportent : la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. A l'intérieur de ces deux limites, il faut néanmoins opérer quelques sélections. En effet, ces deux départements ne sont pas totalement concernés par les voyages des immigrés en résidence à Aumetz. Les cartes font apparaître deux zones privilégiées :

23 suite) Nous avons donc établi une fiche pour les régions d'Alsace, de Champagne-Ardennes, du Nord-Pas-de-Calais et pour les départements du Calvados, de Paris, du Rhône. En traitant toutes ces informations, nous avons remarqué la forte domination de la région Nord-Pas-de-Calais, à travers les villes de Douai, Lens et Salauines; fiche n° 4, enfin réservée au reste de l'Europe. La majorité des nations intéressées sont l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et la Belgique. Cependant, nous avons également retrouvé des traces des États-Unis, de la Pologne, du Portugal, de la Russie et de la Serbie, mais en proportions très marginales.

1. Le Pays-Haut<sup>(24)</sup> dont les principales communes d'accueil sont Audun-le-Tiche, Villerupt, Crusnes (à elles seules, elles représentent 25 % du total des déplacements en Moselle et Meurthe-et-Moselle). Nous sommes à proximité d'Aumetz; au début des années 20, les allées et venues entre les municipalités voisines étaient très fréquentes. La majorité des immigrés étant ouvriers, quelques centimes supplémentaires par journée de travail les incitaient à quitter Aumetz pour les usines de Micheville, les mines d'Aubrives ou d'Audun-le-Tiche. En direction de ces trois cités, nous retrouvons essentiellement des Italiens, des Luxembourgeois et des Polonais. Les sujets transalpins se dirigent plus volontiers vers le nord de la Meurthe-et-Moselle.

2. La deuxième destination se situe dans le bassin houiller avec les villes de Creutzwald et Freyming-Merlebach qui englobent 30,88 % des mouvements à l'intérieur de la Moselle. Les nations y résidant sont la Pologne, la Serbie et la Yougoslavie. Ces données reflètent la composition démographique des espaces industriels lorrains : dans le Pays du Fer, domination plutôt italienne, dans le bassin houiller, majoritairement polonaise et yougoslave<sup>(25)</sup>.

Cependant, cet avantage lorrain ne doit pas faire oublier qu'Aumetz a vu une partie de ses ressortissants se diriger vers d'autres pays d'Europe.

### Entre Aumetz et l'Europe

Après s'être attachés à une étude régionale, une indication doit être réservée au vieux continent. Les personnes se déplaçant à l'étranger constituent 22,86 % du total des mouvements (153 ressortissants sur le total, donc 669 immigrés). Cependant, la majorité concerne des retours au pays d'origine : les mentions s'intéressent ainsi à l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg. Dans ces trois cas, le

24) La majorité des communes citées sont effectivement à proximité d'Aumetz. Mais les départs se dirigent jusqu'aux frontières du Pays-Haut, entre Villerupt et Jœuf (Meurthe-et-Moselle).

25) Sans faire de trop fastidieuses listes, citons les exemples des cités de Creutzwald et Freyming, entre 1921 et 1936 :

	1921		1931		1936	
	Pop. Totale	% étrangers	Total	%	Total	%
- Creutzwald	3320	18	10329	62	7839	?
- Freyming	5332	63,4	7758	51,4	6852	46,51

Sur cet ensemble, les étrangers sont essentiellement Allemands, Hongrois, Polonais, Yougoslaves. Les Italiens, majoritairement Siciliens, sont arrivés à la veille de la Seconde guerre mondiale (pour les sources, cf. *Quelques aspects démographiques et sociologiques des immigrations d'étrangers dans le bassin houiller de Lorraine*, de Théodore NICOLAY, CREDES et IDÛN, Nancy, janvier 1967).

retour au pays d'origine représente plus de la moitié des étrangers en voyage en Europe. Une petite exception est fournie par la Belgique : l'intégralité des immigrés s'y rendant sont Italiens.

Nous avons mentionné l'Europe, mais pour être plus complets, nous devrions également indiquer les autres nations telles que la Pologne, le Portugal, la Russie et la Serbie. Pour les États-Unis, un seul Italien a été recensé. Néanmoins, ces mouvements reflètent une certaine idée de l'époque : en effet, sur l'ensemble de ces déplacements vers l'étranger (153), 71 se rapportent à l'Allemagne et la Sarre, soit 46,4 % du total. Nous sommes au lendemain de la guerre dans une période très particulière pour les sujets d'outre Rhin : avec la défaite allemande, le retour à la France des régions annexées, ils sont qualifiés d'« indésirables »<sup>(26)</sup> et doivent quitter la Moselle. Cependant, la majorité de ces retours forcés ne portent aucune mention particulière dans les registres : pas de commune inscrite, pas de référence. Donc, les analyses restent ardues.

Par contre, pour les Italiens, nous avons pu établir une liste des localités; elles nous renseignent sur les grandes régions alimentant l'émigration vers le nord de la Lorraine. Au lendemain de la guerre, ce sont les provinces d'Émilie, de Lombardie qui « exportent » de la main-d'œuvre.

Enfin, attachons-nous brièvement au Luxembourg. Les principales localités recensées se situent elles aussi dans des zones industrielles : Esch-sur-Alzette, Rumelange, Differdange. Ajoutons qu'au Luxembourg, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il existait une importante communauté transalpine, essentiellement implantée dans le « Triangle industriel » (Grand-Duché de Luxembourg-Sarrelouis de la Lorraine)<sup>(27)</sup>. Les ressortissants italiens du Luxembourg ne sont d'ailleurs pas seuls, puisqu'ils sont encadrés, dès 1901, par l'Opera Bonomelli<sup>(28)</sup>, bien avant la Lorraine. Lorsque Monseigneur Bonomelli a visité ses œuvres en 1912, il s'est d'abord arrêté au Grand-Duché, pour se rendre ensuite en Lorraine. Au lendemain de la guerre, l'immigration transalpine continue de fournir des bras au Luxembourg.

26) Dès novembre 1918 et durant le début des années 20, la presse régionale se fait l'écho des départs innombrables des Allemands de « Lorraine annexée ».

27) L'étude de B. GALLO sur *Les Italiens au Grand-Duché de Luxembourg. Un siècle d'histoire et de chroniques sur l'immigration italienne*, Luxembourg, 1987, fait référence à cette région largement traversée par l'immigration, dans sa première partie (« les années des pionniers »), p. 12.

28) L'œuvre est fondée en Italie par Mgr Bonomelli, évêque de Cremona, le 18 mai 1900. Les bureaux luxembourgeois sont ouverts dès 1901. Il faudra attendre 1907 et 1908 pour que de tels bureaux ouvrent en Meurthe-et-Moselle, à Briey d'abord (siège également du Vice-Consul d'Italie), puis à Auboué. La Moselle a été plus secondairement concernée par cette œuvre, car ses sièges se situaient non loin des grandes villes mosellanes accueillant une immigration italienne.

Ce bref aperçu nous a permis de cerner d'un peu plus près les immigrants en partance d'Aumetz. Une prédominance pour les cas lorrain et européen : l'immigration italienne. Trois constatations s'imposent sur cette dernière :

1. Elle est originaire d'Émilie et de Lombardie. Le cas n'est pas rare en Lorraine puisque juste après la guerre, le nord de l'Italie concentre, à travers ses services de recrutement de Milan, ou de Chiasso, tous les jeunes candidats à l'émigration, depuis le début du siècle.
2. Elle est encore très instable et privilégie d'autres communes de Lorraine, toutes proches, telles que Villerupt, Audun-le-Tiche, Hayange, ainsi que les voisins européens (Belgique et Luxembourg essentiellement).
3. La communauté italienne reste néanmoins très importante dans la démographie locale et ses origines géographiques tendent à se diversifier.

## **Conclusion**

Aumetz, petite commune rurale de Moselle, devient avec l'annexion allemande, une cité industrielle dont les minières sont contrôlées par une société germano-belge. Jusqu'en 1918, elle voit arriver plusieurs nations, plusieurs communautés qui, peu à peu, s'intègrent à la population locale : au départ, ce sont des frontaliers, des Luxembourgeois, des Allemands, mais après la Grande guerre, les horizons démographiques d'Aumetz se multiplient, d'autant plus que la guerre et ses traités de paix ont fait naître de nouveaux États. Cette localité est devenue en fait le reflet, l'exemple, de cette Lorraine industrielle, en pleine expansion démographique.

Ce qui fait également l'originalité d'Aumetz, c'est le nombre de nations recensées dans les documents de cette municipalité : près de 14 se retrouvent dans le nord de la Moselle, entre les deux guerres. La carte de recrutement de la main-d'œuvre s'europeanise. Aumetz reste, durant cette époque, une cité de transit car ses habitations voient défiler de nombreux locataires. Mais l'entre-deux-guerres est aussi la période des premières installations des familles, de la scolarisation des enfants, de la création des premières associations étrangères : en 1926, les Slovènes d'Aumetz tentent de mettre sur pied une société qui puisse aider ses membres, leur créer des loisirs (sport, musique, littérature, langue), renouer des liens avec la région d'origine.

Aumetz, enfin, continue d'entretenir encore aujourd'hui des rapports privilégiés avec cette partie de son histoire : les descendants

de ces Slovènes, de ces Italiens, de ces Polonais, de ces Luxembourgeois, par les voies de la naturalisation, sont devenus Aumessins. Mais les voyages, les cours de langue, les échanges culturels (chorales, théâtre) ne font pas oublier à la population aumessine ses multiples racines européennes.

Marie-Louise ANTENUCCI